

Image not found or type unknown



Garantie decenal ou parfait achevement

Par **greg62**, le **06/06/2008 à 23:04**

bonjour a tous,j'ai fait constuire une maison en parraing avec crepis ecrasé et une fissure de 1 a 2 mm sur environ 70cms vient d'aparaitre.cette fissure decend du chainage verticalement,j'ai constater par l'interieur de la maison que le chaine etait fissuré aninsi que les parpaing.rnje vous explique tout cela pour savoir quel garantie doit marcherque .donc pouvez vous me donner des conseils sur les differents recourt qui s'offre a moi rnmerci d'avance de vos conseils